



Extrait du registre des délibérations

Du Conseil Municipal De la Commune d'EMBRUN

Séance du 06 Mai 2025

Délibération n° **2025-73 R**
Objet : **Contraction d'un prêt à
moyen terme de 3 400 000 € sur
le budget principal**

L'an deux mille vingt-cinq, le Six Mai à 18h00,
Le conseil municipal de la commune d'EMBRUN,
Légalement convoqué le Vingt Quatre Avril deux mille vingt-
cinq à la Salle de la Manutention,
Sous la présidence de Madame Chantal EYMEOUD, Le Maire,
Secrétaire de séance : Madame Audrey CEARD, à l'unanimité
Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 21
Nombre de votants : 28

Présents :

Madame Chantal EYMEOUD, Monsieur Marc AUDIER, Monsieur Christian PARPILLON, Madame Zoïa DEPEILLE, Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL, Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA, Monsieur Christian COULOUMY, Madame Audrey CEARD, Madame Wiebke SILVE, Monsieur Alexandre DIDIER, Monsieur Jean Claude DOU, Monsieur Denis GRAS, Monsieur Christian GUENEAU, Monsieur Vincent ESMIEU, Monsieur Gérard MARCELLIN, Madame Nathalie BERNARD, Madame Barbara GASQUET, Madame Annick BOUSSIÈRE, Monsieur Olivier LEFRANCOIS, Monsieur Jean Louis RIFFAUD, Monsieur Pierre BRUYAT.

Représentés :

Madame Ouria BLANCHET donne pouvoir à Monsieur Christian COULOUMY
Monsieur Bernard FANTI donne pouvoir Monsieur Jean Claude DOU
Madame Jehanne MARROU donne pouvoir à Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA
Madame Claire SARDY donne pouvoir à Monsieur Marc AUDIER
Madame Valérie BARTHELON donne pouvoir à Madame Chantal EYMEOUD
Monsieur Robert PELLISSIER donne pouvoir à Monsieur Jean Louis RIFFAUD
Madame Véronique CONSTANS donne pouvoir à Monsieur Pierre BRUYAT

Excusé :

Monsieur Patrice RENOUF

Le Conseil Municipal de la Commune d'Embrun,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'appel à concurrence du 8 avril 2025 ;

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 23 avril 2025,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur AUDIER, Adjoint Chargé des Finances et du Budget,

Vu la proposition de la Banque Postale en date du 23 avril 2025, portant sur un prêt à long terme de
3 400 000 € ;

Madame le Maire entendu,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Prend les décisions suivantes :

Article -1.

Pour le financement de ses investissements, la Commune d'EMBRUN décide de contracter auprès de l'établissement La Banque Postale un prêt à moyen terme d'un montant de 3 400 000 Euros dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Montant : 3 400 000 Euros
- Nature : Prêt à moyen terme à taux fixe amortissable
- Durée : 20 ans et deux mois
- Taux d'intérêt : Taux fixe de 3,66 %
- Base de calcul des intérêts : 30/360
- Modalités de remboursement : Paiement trimestriel des intérêts, échéances constantes avec amortissement progressif du capital
- Commission d'engagement : 0.10% (3 400 €) payables au plus tard à la date de prise d'effet du contrat
- Frais de dossier : Néant
- Remboursement anticipé : Possible à une date d'échéance d'intérêts moyennant le du capital paiement d'une indemnité actuarielle (OAT)

Article-2.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus à intervenir avec LA BANQUE POSTALE.

Article 3.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire, le cas échéant, à procéder au mandatement du règlement des intérêts et au remboursement du capital de cet emprunt avant le vote des budgets primitifs concernés.

Fait à Embrun,

Le 07 Mai 2025
Madame Le Maire
Chantal EYMEOUD

